

mois d'août, une voix unanime lui demander de demeurer à nos côtés, sinon comme chef du parti libéral, au moins comme premier ministre.

Que le chef du parti libéral soit choisi quand le très honorable premier ministre voudra quitter, soit, mais je crois que jamais il ne fut un moment où nous avons eu un plus grand besoin de l'honorable premier ministre qu'aujourd'hui. L'histoire politique des dernières élections nous le prouve.

Le très honorable Mackenzie King possède la confiance de la population et je crois sincèrement que le plus grand service qu'il pourrait rendre à notre pays, serait non pas de devenir gouverneur général mais, plutôt, de demeurer premier ministre aussi longtemps que possible; sachant que son successeur est déjà choisi, il pourrait abandonner la politique quand cela lui plairait.

D'ici là, j'espère exprimer l'opinion d'un grand nombre de députés sinon de tous en disant au très honorable Mackenzie King: "Long live the King".

(Traduction)

Le très hon. MACKENZIE KING: Monsieur l'Orateur, lorsque j'ai demandé la permission de déposer la correspondance échangée entre le ministre de la Justice et moi-même, au lieu d'en donner lecture, je ne perdais pas de vue le désir des honorables députés de clôturer la session le plus tôt possible. Puisque d'autres ont exprimé des sentiments à l'égard de mon collègue, le ministre de la Justice, j'aimerais donner lecture de la correspondance. Cela aide à expliquer mes propres sentiments à l'égard de mon collègue. A mon sens, le pays perd dans la personne de M. Ilsley un des plus grands serviteurs publics qu'aucun pays n'a jamais eus. En temps de guerre et en temps de paix, le ministre de la Justice a rendu au pays des services inappréciables, et je ne crois pas qu'il soit possible de faire un trop grand éloge de sa profonde intégrité, de sa diligence extraordinaire et de son extrême compétence.

Voici le texte de la lettre que j'ai reçue aujourd'hui de M. Ilsley:

Ministre de la Justice et
Procureur général du Canada,

Ottawa 30 juin 1948.

Cher premier ministre,

Pour faire suite aux conversations que nous avons eues et à la déclaration que je faisais il y a quelques semaines aux journaux, je vous prie d'accepter ma démission comme membre du Gouvernement.

Encore une fois ma décision s'explique par la nécessité où je me trouve de vaquer à mes affaires personnelles. Inutile d'ajouter que c'est avec infiniment de regret que je laisse un Gouvernement dont je fais depuis si longtemps

partie, dont j'admire si hautement les membres et dont les principes concordaient si bien avec les miens.

Je me féliciterai aussi d'avoir pu servir pendant autant d'années sous votre direction au milieu des hautes distinctions qui marquent votre longue carrière de premier ministre.

Je vous prie d'accepter l'hommage de ma plus haute considération.

J. L. ILSLEY.

Le très honorable W. L. Mackenzie King,
Premier ministre du Canada,
Ottawa.

J'ai adressé la réponse suivante au très honorable M. Ilsley:

Bureau du premier ministre du Canada

Ottawa, 30 juin 1948.

Au très hon. J. L. Ilsley, C.P., K.C., député,
Ministre de la Justice,
Ottawa.

Mon cher Ilsley,

Je vous accuse réception de la vôtre de ce jour, qui m'apporte votre décision, que vous m'aviez communiquée personnellement au cours de conversations au début de la session et que vous avez communiquée aux journaux il y a quelques semaines, de donner votre démission comme membre du Gouvernement.

Vous connaissez sans que j'aie le besoin de vous les exprimer par écrit les regrets sincères que nous vous avons si souvent transmis, mes collègues et moi-même, de ce que vous vous trouviez dans l'obligation de vous retirer du ministère où, pendant près de treize ans, vous avez dirigé successivement le ministère du Revenu national, le ministère des Finances et le ministère de la Justice. Comme vous déclarez que votre décision s'explique par la nécessité dans laquelle vous vous trouvez de vaquer à vos affaires personnelles, je ne crois avoir le choix et il me faut accepter votre démission et conseiller à Son Excellence de l'accepter.

Les regrets que votre démission nous a causés à mes collègues et à moi-même, la population du Canada dont vous avez servi si hautement les intérêts avec une compétence et une loyauté sans égales, en temps de paix comme en temps de guerre tiendra sûrement à les partager. Tous les groupes politiques ont déjà souligné dans l'enceinte même du Parlement tout le réconfort que votre présence à apporté au Gouvernement siégeant en conseil. On se souviendra avec reconnaissance de la dévotion que vous avez montrée à servir le Canada en votre qualité de ministre de la couronne.

Je remercie sincèrement le chef de la C.C.F. et les autres honorables députés qui ont parlé en termes si bienveillants de ma prochaine retraite en qualité de chef du parti et de chef du Gouvernement. Je puis affirmer, sans réserve que j'abandonnerai ces deux postes avant la prochaine session du Parlement. Je croyais m'être exprimé clairement à ce sujet. Je regrette si l'on a cru que j'apportais quelque réserve à ma décision. Quant à la date où je donnerai ma démission au Gouverneur général, j'ai essayé de faire comprendre qu'il pourra s'écouler quelque temps entre celle-ci et le moment où j'aurai abandonné la direction du parti,—peut-être quelques semai-